

Design d'Interêt Général
DÉCIDER AVEC LE VIVANT

Madeleine Fritsch, Pierre Merlet, Rose Rondelez
Alex Pellier, Noéline Ricau, Philippine Des Rieux

ET SI ..?

Tuer un insecte était
passible de prison,
au même titre que tuer
un homme ?

ET SI ..?

Les pouvoirs publics
réintroduisaient les
animaux sauvages
dans nos villes ?

ET SI ..?

Les pouvoirs publics
rendaient obligatoire
de réparer chaque mal
fait à la nature ?

ET SI ..?

Chaque arbre
avait un statut
juridique ?

ET SI ..?

Toutes les décisions
publiques passaient
par un filtre jugeant
de la faisabilité
écologique ?

ET SI ..?

Les instances de
décision s'inspiraient
des sociétés animales
pour construire
la nôtre ?

ET SI ..?

La planète entière
était vegan ?

Décider avec le vivant

?


Décider avec le vivant, qu'est-ce ?

Décider : Décider est le processus collectif qui, dans un contexte de problème, représente et analyse des informations afin d'adopter un choix qui affecte un milieu et des êtres qui le composent.

Avec : Le vivant comme "partenaire" de route de l'humain, dichotomie nature/culture révolue. Le vivant et les humains évoluent dans deux milieux similaires mais qui ne sont pas non plus équivalents.

Le : inclut une notion de temporalité et de globalité : Le vivant d'aujourd'hui mais aussi celui de demain.

Vivant : Composer dans un ensemble. Nous sommes nous mêmes des êtres vivants, décider avec le vivant inclue autant les humains que les non-humains

 Pour une définition plus **inclusive** du vivant, il est important de penser par le **sensible** : capacité à ressentir le milieu dans lequel il évolue, à expérimenter le monde; et par l'**habitat** : capacité à habiter un environnement et à co-évoluer avec lui.

Et les non-vivants ? Ces hyper objets, ces milieux sont aussi constructeur des êtres qui les composent et en dépendant. Pour souvent, les non-vivants forment les territoires des êtres vivants (et parfois, ce sont les être vivants qui font office de territoire)

Décider entre vivants dans un milieu

1 Les enjeux

Enjeu de territoire

(+) : Mieux définir les territoires, objets de la décision publique, afin de reconnaître - et donc d'inclure - les non-humains.

(-) : Perdurer cette myopie de la démocratie et des institutions à ne pas reconnaître les territoires qui la composent, continuer cette dichotomie nature/culture qui est aujourd'hui profondément néfaste.

Enjeu de souveraineté

(+) : Si les territoires reconnaissent la présence d'humains et de non-humains, la souveraineté sur ces territoires s'en retrouve transformée et doit être partagée par l'ensemble des acteurs qui la composent.

(-) : Marginaliser des acteurs politiques, ne pas reconnaître le potentiel politique de ces acteurs et les oublier dans le scope de l'action politique.

Enjeu de représentation politique

(+) : Qui dit souveraineté dit représentation politique. L'enjeu est alors de permettre une meilleure description et représentation de l'ensemble des acteurs, de leurs dépendances et de leurs doléances.

(-) : Crise de la représentation et de la description, production de politiques publiques myopes qui ne sont pas assez pertinentes ou systémiques et ne déploient pas leur potentiel de transformation.

Enjeu de décision publique

(+) : Par extension, une représentation politique étendue reconnaît de nouveaux droits et une capacité à influencer la prise de décisions par l'ensemble des acteurs qui forment la communauté souveraine. Comment créer de nouveaux outils et de nouvelles instances qui permettent aux humains et non-humains de débattre, négocier, décider ensemble ?

(-) : Offrir la représentation mais pas les outils pour permettre aux non-humains de participer à la prise de décisions risque de conduire à des prises de décisions unilatérales, qui ne respectent que certains enjeux et ne prennent pas en compte la voix des acteurs représentés. Une représentation sans capacité d'agir est inutile et serait purement consultative et sans garanties de protection des intérêts de chacun.

La raison d'être :

- Dans un contexte où prendre soin de notre monde devient primordial, il est urgent de repenser notre rapport au vivant. L'angle de la décision publique semble être essentiel dans sa capacité à impacter et à transformer.
- Ce que nous devons retrouver, est ce lien inséparable qui nous lie à la nature et au reste du vivant. Nous devons alors co-piloter par la décision la biosphère et non en être les pilotes principaux.
- L'ampleur sociétale et environnementale se traduit par la dimension systémique du problème et la quantité d'acteurs, politiques, économiques, citoyens, qu'elle implique; ainsi que leurs relations propres aux milieux. Les intérêts du vivant, ainsi que ceux des autres actants, nécessitent d'être compris à chaque étape de la décision publique.
- Nous avons besoin d'un nouveau paradigme, afin d'appréhender les problèmes de manière écosystémique, renouveler les imaginaires et les formes de représentations est alors essentiel.

Le contexte et la méthodologie :

En premier lieu, nous avons pu explorer et définir le contexte, en identifiant les différentes structures en place, les acteurs du réseau et les initiatives prises. Cela nous a permis de dresser un ensemble des normes et législations à l'oeuvre aujourd'hui; ainsi que d'explorer des territoires particuliers.

À partir de cette première phase, nous avons pu dresser un panorama des problématiques liées à l'action publique quant à la question de la décision avec le vivant.

Celles-ci ont été divisée en six thématiques :

- Sociale
- Economique
- Juridique
- Sensible
- Démocratique
- Aménagement

Grâce à des nombreux acteurs identifiés que nous avons pu rencontrer lors d'entretiens et que nous remercions chaleureusement; nous avons alimenté nos thématiques par les éléments suivants : les besoins relevés, les controverses et frictions présentes ainsi que les vécus, représentations et aspirations des différents acteurs autant individuels que collectifs. Cela nous permettra lors des prochaines étapes, de concevoir un dispositif de transformation impactant.

Biais et intuitions

Afin de pouvoir ouvrir les perspectives sur le sujet, il était important de mettre en avant notre propre vision de la notion de décision et nos rapports respectifs aux vivants.

Nous en avons déduits plusieurs biais qui, mis de coté, nous ont permis d'avoir une vision commune.

- Tout d'abord, il existe une dissonance cognitive entre la théorie et la pratique. Nous sommes tous engagés pour l'écologie, mais nous prenons l'aviation afin de partir en vacances. De même lorsqu'il s'agit d'élaborer des projets en ligne avec la question écologique, le problème étant complexe et systémique, il nous fait perdre le sens rapidement. C'est une question qui en réalité est venue assez tardivement. Nous grandissons avec et nous avons la responsabilité.
- Ensuite, la question de l'urgence et du temps qui se réduit créé une sorte de pression personnelle et collective face au futur, qui nous paralyse et nous empêche d'agir.
- Puis, nous n'avons pas tous le même rapport au vivant, en fonction de nos expériences personnelles, et des environnements dans lesquels nous avons grandi. Grandir en ville n'est pas la même chose que grandir en milieu rural. Certains ont des tendances néoanimistes alors que d'autres ont plus de difficultés à se représenter/ voire se mettre à la place du non-humain.

Nous avons donc une vision personnelle et un rapport individuel au vivant, mais pourrions nous créer un rapport collectif ? L'un des enjeux serait alors de ramener cette vision à un groupe, un ensemble.

Par intuition nous souhaiterions appeler tous les non-humains de la façon suivante : "êtres vivants non-humains".

Et vous, comment décideriez-vous avec le vivant?

Voici une exposition qui vous permettra de mieux comprendre les enjeux de décision publique face à la question complexe du vivant, au travers de thématiques économiques, juridiques, sociales, démocratiques, de l'ordre du sensible et enfin de l'aménagement. A vos écouteurs, et bonne visite !



THÉMATIQUE SENSIBLE





Thématique sensible

Décider avec le vivant ne nécessite pas seulement un changement dans nos organisations, mais aussi un changement dans notre regard. Il s'agit de porter attention sur l'ensemble des écosystèmes dont nous faisons partie, et de reconnaître nos interdépendances.

1 Formation des citoyens

COMMENT DONNER DES CLÉS POUR ARBITRER SES CHOIX, EN TANT QUE CITOYEN CONSOMMATEUR ?

COMMENT RÉAPPRENDRE À CONNAÎTRE LE VIVANT, SACHANT QUE NOUS AVONS OUBLIÉ QUE NOUS EN FAISONS PARTIE ET QUE NOUS EN DÉPENDONS ?



ENSEIGNEMENT

"Je pense que des espèces ont disparu car elles ont disparu de nos préoccupations".



"Il ne faudrait pas voir le vivant ni comme un objet, ni comme un mystère."
Emmanuel Fillot - Artiste, professeur de "Poétique des choses"

"Créer une connaissance d'un milieu qui nous est complètement opaque : le sol. L'eau est transparente, on prend masques et tubas et c'est bon. Le sol c'est l'inverse."
Karine Bonneval - Artiste plasticienne



La notion de responsabilité (d'un territoire ou d'un bout de terre) est intéressante, elle renvoie à la notion de "prendre soin". On peut ressentir de l'empathie en s'attachant à quelque chose.
Clémence Mathieu - Paysagiste-conceptrice au Polau



- La poésie comme ingrédient d'émerveillement et de réenchantement
- Créer des fictions du vivant immersives, viables et accessibles au public
- Gestion du vivant dans la ville
- Intégrer le vivant dans nos contextes anthropocentriques et s'adapter à la gestion de ce vivant pour transformer nos habitudes
- Idée de propriété : rapport à la Terre intime, personnel, le fait de récolter sa nourriture, sa création, qui doit néanmoins être partagée avec autrui (ex : Jardinage social)
- Pédagogie, Ateliers, Sensibilisation et Transmission



IDÉE

2 Éducation

COMMENT DONNER DES CLÉS POUR ARBITRER SES CHOIX, EN TANT QUE FUTUR CITOYEN CONSOMMATEUR ?

"Il ne suffit pas de se demander : "Quelle planète laisserons-nous à nos enfants ?"; il faut également se poser la question : "Quels enfants laisserons-nous à notre planète ?""
Pierre Rabhi - Essayiste, romancier, agriculteur - Extrait de son livre "Vers la sobriété heureuse"



- Rendre sensible à la nature par l'éducation, dès la maternelle.
- Ateliers de sensibilisation, ludiques et concrets : utiliser des cartes, des mini jeux, faire des démonstrations avec des peluches...
- Remettre en place les classes vertes



IDÉE

3 Décision et sensibilité

COMMENT RÉINTÉGRER LA SENSIBILITÉ AU VIVANT DANS LA DÉCISION, SACHANT QUE C'EST UN PROCESSUS QUI SE VEUT RATIONNEL ?

"L'objectivité scientifique ne suffit plus, Bruno Latour l'a très bien compris. On a besoin des artistes."
Olivier Peyricot - Designer, Directeur du pôle recherche à la Cité du Design



COMMENT RESPONSABILISER LES DÉCIDEURS SUR LA PROTECTION DU VIVANT, SACHANT QUE BEAUCOUP N'ONT PAS CETTE SENSIBILITÉ ?

Notre époque a besoin de la puissance du récit pour mettre à mal nos biais culturels et essayer de changer de regard et se projeter ensuite plus concrètement.
Clémence Mathieu - Paysagiste-conceptrice au Polau



- Importance des imaginaires : Nous avons besoin d'un nouveau paradigme, afin d'appréhender les problèmes de manière écosystémique.
- Dépasser l'opposition occidentale nature/culture, en intégrant les non-humains dans les processus de décision (Latour et Descola)
- Il faut désanthropocentrer les instances de décision, le design, les imaginaires...
- Apprendre à regarder le monde de manière active, et ne plus considérer le vivant comme un décor dans lequel nous pouvons évoluer à notre guise
- La temporalité du vivant est différente de la temporalité du monde moderne. Il faut accepter cette différence, cultiver la patience plutôt que l'instantanéité.
- Aussi, il faut accepter l'incertitude, l'aléa, qui fait partie du vivant > il s'agit de rechercher l'adaptabilité, la résilience plutôt que l'efficacité ou le rendement.



ENSEIGNEMENT

"Il faut intégrer du processus éducatif au politique"
Stéphane Cordobes - Conseiller-expert à l'Agence nationale de cohésion des territoires



- Quels sont les lieux de la décision avec le vivant ? Pourrait-on imaginer une « ambassade des arbres » ?
- Créer un langage commun pour faire dialoguer ensemble biodiversité, experts, citoyens et représentants politiques
- Représentation politique des non-humains par des humains hyper-spécialisés par espèce (à long terme), avec contrôle de la sérieux de la sensibilité et de la connexion au vivant
- Réaliser des dispositifs éduco-politiques
- Imaginer des dispositifs transcalaires
- Lier exposition et décision : exposer des actualités représentées visuellement par des artistes/ chercheurs, permettant le débat, et où le public pourrait se prononcer, de manière participative.
- "COMPOSER" avec le vivant, "avectivité"
- S'adapter finement à chaque territoire, ne pas reproduire un modèle sur chaque lieu.



IDÉE

COMMENT CRÉER DES AFFECTS COMMUNS AVEC LE VIVANT, SACHANT QUE DES FOSSÉS EXISTENT EN RAISON DE NOS DIFFÉRENCES BIOLOGIQUES AVEC LES AUTRES ESPÈCES ?

"la faune sauvage est juste devant notre porte"

"Ce qui est difficile, c'est de voir à quel point la méconnaissance est grande."



"Faire ouvrir les yeux aux gens est un travail de longue haleine."
Association Faune Alfort - Cécile Grisot, Jean-François Courreau

- Umwelt : l'environnement sensoriel propre à une espèce ou un individu
 - Interpréter les Umwelten et les cosmologies des vivants
- Design des "ichnos" (traces de pas) = rendre accessible les informations (la connaissance) du monde par le design
- Permettre des accès plus directs aux signes de vie du vivant, des portes d'écoute, de vue, de sensations de la vie non-humaine
- Se mettre à la place de : exemple du Loup, comment il perçoit ses environnements et son territoire



IDÉE



THÉMATIQUE SOCIALE





Thématique sociale

L'intégration du vivant dans la décision publique se heurte à un certain nombre de contraintes d'ordre social. Il s'agit d'ancrer les enjeux de la préservation du vivant dans ces réalités sociales (économiques, culturelles, idéologiques...)

Il faudrait intégrer l'écologie dans tous les domaines : avoir un regard transverse est une condition impérative dans le processus de décision. Pour cela, nous devons mobiliser tous les acteurs. Il faut comprendre les gens et les attirer sur l'environnement par ce qui les touche le plus, car nous ne sommes pas tous sensibles aux mêmes questions. Nous devons faire preuve d'empathie, afin de ne laisser personne sur la touche. C'est un enjeu de justice sociale.

• Lou Garcia - Co-fondatrice de l'association Déclic

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR, INTÉGRER LE VIVANT DANS LE CONTRAT SOCIAL, SACHANT QUE LE RAPPORT DE FORCE EST AUJOURD'HUI ANTHROPOCENTRÉ ?

"La relation à la biodiversité est restée "l'impensé" du contrat social"

Zoépolis, laboratoire de recherche en design désanthropocentré



Désanthropocentrer le design

- design centré usager & incluant les non-humains
- design éco-centré, centré vivant
- design centré sur les relations interspécifiques

"Il faut dépasser le rapport dominés/dominants"

Lou Garcia - Co-fondatrice de l'association Déclic



- La protection du vivant et de la biodiversité doit être comme une grille de lecture, un filtre qui s'injecte dans tous les projets
- Dans la décision publique : il faudrait embaucher et mobiliser des gens pour travailler sur des temporalités différentes
- Ces personnes doivent être de tous les secteurs, de tous milieux afin d'assurer une vraie représentativité
- Interroger les différentes sensibilités et cartographier les régimes de priorité politique

COMMENT LES DÉCIDEURS POURRAIENT-ILS RENDRE LE VIVANT SOCIALEMENT ACCESSIBLE, POUR TOUS, SACHANT QUE L'ACCÈS À LA "NATURE" EST INÉGALEMENT RÉPARTI ?

- Si l'on entend beaucoup parler de "reconnexion à la nature", cette idée n'est pas à portée de main de tous. Dans les villes et les banlieues, la nature est très peu présente, et beaucoup de personnes n'ont pas les moyens (économiques, travail chronophage, vie familiale, etc) d'y accéder facilement. Dans une perspective d'intérêt général, les inégalités sociales doivent être au cœur de nos préoccupations.

"Les inégalités sont motrices de la destruction de l'environnement"

Laurent Testot, Journaliste, guide, conférencier, formateur chez Histoire mondiale



"La nature est socialement inaccessible"

Magali Mauger, directrice adjointe de la communication chez DRIEAT



"Avoir des pratiques de jardinage écologique peut être à la portée de tous, il suffit de s'y intéresser"

Nicolas Boehm - Jardinier aux Jardins Passagers - La Villette



IDÉE

- Rendre accessible la nature : inclure les populations marginalisées
- Rendre la ville malléable et ouverte pour être un bien commun
- Gestion de l'espace en milieu urbain : Anticiper, lors des constructions ou aménagement, la création d'un certain périmètre de nature, qui serait jugée comme obligatoire
- Rechercher le concret : emmener les gens voir, expérimenter, essayer,
- Expérimenter l'absence totale de nature

COMMENT NORMALISER LA PENSÉE DU VIVANT SACHANT QU'ELLE EST AUJOURD'HUI UN SUJET DE MILITANTISME ?

- L'écologie est une notion plurielle, complexe, multiforme, sujette à de nombreuses controverses et conflits d'intérêts, souvent teintés de passions individuelles.
- Aussi, beaucoup de personnes ne se sentent tout simplement pas concernées par le sujet, pensant qu'il faut le laisser aux politiques ou aux ONG.
- Or, la préservation du vivant nous concerne tous : un enjeu est de la normaliser, au delà des clichés et des préjugés.

"Les sachants s'entreteuent entre eux, et tout le monde donne son avis, sur tous les sujets qui font polémique. Tant qu'on n'est pas confronté au vivant, on ne se rend pas compte de la difficulté"



"C'est pas l'opinion publique qui fait la politique publique"
Stéphane Sanchez, directeur à la FNSEA Grand Bassin Parisien

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR, RENDRE DÉSIRABLE LA PROTECTION DU VIVANT SACHANT QUE C'EST UNE ENTRAVE AU CONFORT ET À L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE ?

"Aujourd'hui, la relation qu'on a avec la nature c'est soit, on délègue la question écologique à nos représentants politiques, soit on s'en fiche et on ne fait rien"

Marine Calmet - Avocate de formation, juriste en association - Co-fond. Wild Legal



COMMENT RENDRE LES PRODUITS ÉCO-RESPONSABLES ACCESSIBLES ÉCONOMIQUEMENT ?

Ou comment concilier fin du monde et fin du mois.

"Le vert, c'est plus cher"

Stéphane Sanchez, directeur à la FNSEA Grand Bassin Parisien



- Les produits éco-responsables sont souvent considérés comme inaccessibles car trop chers. En réalité, beaucoup de produits sont anormalement peu cher : le bio par exemple, reflète d'avantage les coûts réels de production que d'autres formes d'agriculture conventionnelle, obligées de faire de nombreux sacrifices pour pouvoir proposer des prix toujours plus bas.
- Cependant, de nombreuses personnes estiment, à juste titre, ne pas avoir les moyens de consommer responsable.

COMMENT CRÉER UNE VISION COMMUNE, SACHANT QUE DES INTÉRÊTS TRÈS DIVERGENTS SE CONFRONTENT, ET SANS GÉNÉRER DE CLIVAGES ?

"On doit s'attacher au vivant de la même manière que l'on tisse des liens avec la famille, les amis, les autres humains"

Marine Calmet - Avocate de formation, juriste en association - Co-fond. Wild Legal



- Rendre accessible les rapports, les analyses, les enquêtes des scientifiques sur les langages du vivant qui coexistent (réseaux d'arbres par exemple) auprès du public
- Créer des incubateurs territoriaux pour développer des actions innovantes pour une meilleure défense du vivant
- Développer un nouveau modèle de gouvernance pour garantir les intérêts propre de la nature : gardiens, modèle de tutelle, expressions des habitants proches des écosystèmes
- Créer des formes de dialogues inter-territoriaux
- Jouer de la force du collectif, par l'intégration des non-humains dans le corps social (relations inter-espèces, avec écoute, empathie et altruisme)
- Changer notre regard sur la nature, développer notre sensibilité au vivant



IDÉE



ENSEIGNEMENT



IDÉE



IDÉE



ENSEIGNEMENT

THÉMATIQUE ÉCONOMIQUE





Thématique économique

Bien que son rôle soit très peu mis en avant par les entreprises, le vivant est à part entière un agent de l'économie. Ressource de la production, victime des politiques publiques ou entrave à certains projets, il s'agit ici d'explorer les moyens de négociation et d'implication du vivant dans la production en général et dans le secteur plus particulier de l'agriculture.

1 Production



ENSEIGNEMENT

L'agriculture conventionnelle permet de nourrir plus de monde à moindre budget (pour les gens qui ont le moins de moyens).
Enjeu de la souveraineté alimentaire de l'Europe.

- Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE PRENDRE EN COMPTE LES COÛTS ET LES GAINS ENVIRONNEMENTAUX, SACHANT QU'ILS SONT CONSIDÉRÉS COMME DES EXTERNALITÉS PAR L'ÉCONOMIE ?

"Aujourd'hui, en forêt, la moindre branche est ramassée et broyée pour faire de la plaquette de chauffage"

Pierre Athanaze - Vice-Président de Forêts Sauvages



COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE ACCOMPAGNER L'INDUSTRIE VERS DES MODES DE PRODUCTION PLUS VERTUEUX POUR LE VIVANT, DE MANIÈRE SOUTENABLE ?



ENSEIGNEMENT

La politique de l'eau et des ressources en général oscille entre maintien de l'ordre, bénéfices économiques et protection de l'environnement.

- Noémie Morel - France Nature Environnement du Pays de Loire

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES EN PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX ?

"Toute transformation crée de la valeur. Quelle est la répartition de cette valeur pour les humains et non-humains ?"

Jérôme Baratier - Directeur de l'Agence urbaine de Tour



IDÉE

La comptabilité CARE

La comptabilité classique ne s'intéresse qu'aux externalités financières et distingue les objets (exploités, contrôlés, utilisés) ou actifs et les sujets (respectés et dignes de droit), passifs.

Le rapport au vivant en est donc fortement impacté (vivant non-humain = actifs) et les externalités environnementales sont ignorées.

La Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement prend en compte dans le calcul du profit le capital et les externalités non seulement financières mais aussi sociales et écologiques.

La nécessité de préserver le capital humain et non-humain est donc mis-en-avant dans l'outil de la comptabilité, au cœur de nombreux systèmes de gouvernance.

Référence : "Transformation publique et transitions : 3 approches à explorer" par La 27ème région

2 Agricole

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE ALLÉGER LA CHARGE QUI PÈSE SUR LE VIVANT TOUT EN SACHANT QU'IL EST LE MOYEN DE SUBSISTANCE DE NOMBREUX CITOYENS ?

"C'est au service publique d'arbitrer si le glyphosate est dangereux / pas dangereux, pas à l'agriculteur."

Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien



COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VERS DES MODES DE PRODUCTION PLUS VERTUEUX, SACHANT QU'ILS N'EN ONT PAS LES MOYENS ?



ENSEIGNEMENT

L'organisation et l'animation d'ateliers permet de ne pas reposer ses revenus sur la production des abeilles et donc de ne pas leur mettre un stress et que les facteurs économiques prennent le pas sur leur bien-être.

- Pierre Merlet - Apiculteur



IDÉE

Créer un laboratoire de techniques culturelles (incubation, formation, expériences) afin que les risques financiers soient pris par une autre partie prenante que les agriculteurs, qui n'en ont pas les moyens.

Christopher Sebaoun - Conseiller municipal délégué à La Loire au Cher, à la préservation du patrimoine fluvial et des aquifères

COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE ORGANISER UN RAPPORT DE COOPÉRATION AVEC LE VIVANT ?

"La politique veut "construire" des choses. Le vivant, lui, compose. Composer, c'est faire AVEC : faire du commun, pour de vrai, avec tous les vivants."

Emmanuel Fillot - Artiste et Enseignant



"Quand un enfant me dit "Et cet insecte, il sert à quoi ?", je lui dis en retour "Et toi alors, à quoi tu sers ?". La globalité c'est quand chaque chose a sa place"

Nicolas Boehm - Jardinier aux Jardins Passagers à La Villette



COMMENT, EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, PUIS-JE ENCOURAGER UNE AGRICULTURE NON-CONVENTIONNELLE, UNE ADAPTATION AUX TERRAINS ?

"Accepter les temporalités qui ne sont pas les nôtres"

Olivier Peyricot - Designer et Directeur du pôle recherche de la Cité du Design



"Les agriculteurs font des bonds quand les citadins viennent leur expliquer comment s'occuper de la faune et la flore. Eux sont confrontés aux aléas sanitaires, politiques, climatiques... Les politiques sont déconnectés de la réalité du terrain."

Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien



IDÉE

Les agriculteurs sont accablés par les critiques et se renferment sur eux. Il faut leur donner l'opportunité de prendre la parole.

Reconnecter les consommateurs aux agriculteurs, à la production

- Stéphane Sanchez - Directeur FNSEA Grand Bassin Parisien



IDÉE

Pouvoir traduire les données brutes du terrain d'une certaine manière, pour qu'elles puissent être interprétables facilement par tous les acteurs (citoyens et décideurs)

- Bastien Martin - Technicien en milieu naturel dans le Parc de Réserve Naturelle

"S'il y a bien une question que la théorie de l'Umwelt soulève, et soulève de manière pertinente, c'est celle de savoir ce qui importe aux animaux."

Vinciane Despret - Philosophe des sciences



THÉMATIQUE DÉMOCRATIQUE





Thématique démocratique

Le nouveau paradigme qu'entraîne la décision avec le vivant nécessite de repenser en profondeur la notion de territoires ainsi que nos instances de représentations et de décisions.

1 Redéfinir le territoire

Afin de mieux représenter le vivant et la nature au sein des instances démocratiques, il est nécessaire de repenser la notion même de territoire pour la faire correspondre aux réalités écosystémiques. La condition même des écosystèmes en tant que réseau d'interdépendances nécessite un changement de paradigme dans notre façon de concevoir le territoire.

EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, DANS QUEL TERRITOIRE DOIS-JE DÉFINIR ET APPLIQUER MES DÉCISIONS ?

"L'entrée par l'échelle est une très mauvaise entrée. Quand on pense territoire et échelle, on est dans le pouvoir. Il faut imaginer des dispositifs transcalaires or nos instances de pouvoir de savent pas gérer ça."

Stéphane Cordobes - Conseiller-expert ANCT & Chercheur associé à l'école urbaine de Lyon



Des dispositifs transcalaires

Alors que l'échelle multiscale étudie les emboîtements successifs d'échelles, l'approche transcaire étudie plutôt l'influence des échelles les unes sur les autres.

Référence : "Glossaire du département géographie de l'ENS Lyon" - Transcaire

L'approche territoriale classique consiste à déterminer les multiples échelles comme des couches indépendantes des autres. Or ce n'est pas comme cela que les écosystèmes humains et naturels fonctionnent. Les écosystèmes fonctionnent par des réseaux d'interdépendances dont l'influence est distribuée entre toutes les échelles. Cela nécessite donc pour les territoires de pouvoir développer une vision systémique, qui décentre le regard de l'échelle : pouvoir penser global et local à la fois.

Développer et renforcer les formes de coopération interterritoriales

"Une échelle pertinente c'est le bassin versant, ça devrait être le référentiel de territorialité. Ce qui est commun à toutes les espèces est l'eau qu'elles partagent."

Christopher Sebaoun - Conseiller délégué à la Loire et au Cher - Mairie de Tours



Afin de passer du territoire administratif au territoire écosystémique, il est nécessaire de travailler par logique territoriale géographique : par les bassins, les écosystèmes. En effet, ce regard porté sur les écosystèmes permet de rendre compte des réseaux d'interdépendances et d'avoir un point de vue systémique. Depuis le point de vue bassin versant, on peut avoir un regard transverse sur les activités humaines et politiques.

2 Quelle rôle pour les instances de décision ?

EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, QUELLES SONT LES ROLES DES INSTANCES DANS LESQUELS JE DÉCIDE ?

"L'instance, est ce que c'est le moment de la décision, ou est ce que c'est au contraire un moment bien plus large, qui comprend à la fois le lieu du vote, de la décision, de la documentation ?"

Olivier Peyricot - Directeur du pôle recherche à La Cité du Design



COMMENT DÉFINIR LE RÔLE DE L'HUMAIN ET DE LA DÉCISION ENVERS LE VIVANT SACHANT QUE LA VIE N'A PAS BESOIN DE L'HUMANITÉ POUR SE PÉPÉTUER ?



IDÉE

- Défendre la nature : protection prévention, préservation
- Actions de réparation, compensation
- Créer des lieux de réensauvagement :

Des gardiens de la biodiversité ?

Permettre à des personnes habitant un territoire de le représenter juridiquement et de le défendre en cas d'atteinte à celui-ci.

COMMENT PENSER UNE AUTRE MANIÈRE D'HABITER LE TERRITOIRE ?



IDÉE

- Embaucher et mobiliser des personnes pour travailler sur des temporalités différentes (permettre de penser et d'agir sur le long-terme)
- Avoir un regard écologique transverse sur tous les objets de la décision publique
- Mobiliser les habitants d'un territoire autour de la question de l'autonomie et de la résilience

"Le fond du problème c'est comment faire alliance entre les agriculteurs et l'environnement"

Noémie Morel - Chargée eau et littoral de la FNE Pays de Loire



Habiter un territoire c'est habiter un terrain de controverses, d'intérêts divergents entre des acteurs multiples. Un des rôles de ces instances de décision est de rendre compte de ces tensions, des controverses mais aussi de tracer les alliances possibles entre les acteurs. Il faut donc permettre l'expression d'un rapport de force, d'une négociation, d'une description et représentation des interdépendances et permettre aux acteurs de répondre à la question : "A quoi êtes-vous attachés et sur quoi êtes vous prêts à vous battre pour y rester ?"

3 Repenser la représentation politique

EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, COMMENT ET A QUI J'OUVRE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE ?

"Les choses changeront quand il y aura un rapport de forces"

Magali Mauger - Directrice adjointe de la communication à la DRIEAT



Le constat apporté par de nombreux acteurs est qu'aujourd'hui le rapport de forces penche nettement du côté des intérêts des agriculteurs conventionnels. La cause de ce constat est souvent définie par le manque de diversité dans les instances de représentations. L'enjeu de la représentation et de la composition des instances de décisions est un enjeu crucial pour représenter et permettre un rapport de forces, ainsi que de faire diverger les points de vue.

"Dans le jeu institutionnel, penser le vivant c'est apporter un nouvel axe, la négociation humain/non-humain"

Jérôme Baratier - Directeur de l'agence d'urbanisme de Tours



Ouvrir le contrat social aux non-humains c'est rebattre les cartes et permettre l'émergence d'un nouveau rapport de force, la défense de nouveaux intérêts et de permettre une représentation politique des territoires écosystémiques plus pertinente. Mais comment aujourd'hui représenter les non-humains ?

"La voix du vivant pour le moment s'exprime à travers la sciences et la sagesse des habitants. Ces deux formes de savoir sont pour la plupart du temps pas prise en considération par la décision publique"

Marine Calmet - Cofondatrice de Wild Legal



IDÉE

- Ecouter, faire parler et traduire la nature : intégrer dans les institutions des experts, et des populations vernaculaires qui sont des connaisseurs du territoire.
- Représenter un vrai banc des espèces au sein des parlements humains, l'exemple du Parlement de Loire
- Profiter des communautés existantes :
 - associer les chasseurs aux modes de négociations et discussions avec le vivant et développer le caractère éthologique de leur métier
 - associer les agriculteurs à la protection de la biodiversité, gardiens des sols et des écosystèmes

"Il n'y a pas qu'un type d'agriculteur, ce serait intéressant de savoir quel type on veut entendre"

Noémie Morel



IDÉE

L'enjeu est aussi de permettre une meilleure coopération avec la société civile, notamment en représentant les associations ainsi que les différents syndicats agricoles pour faire varier les points de vue et ouvrir de nouvelles possibilités.

Il est aussi nécessaire de représenter dans les instances de décisions les exclus et les marginalisés de la représentation politique, souvent les victimes les plus importantes de la catastrophe écologique en cours. On pense notamment aux jeunes, aux précaires et autres exclus socio-économiques ainsi qu'aux populations autochtones.

THÉMATIQUE JURIDIQUE





Thématique juridique

En tant qu'ensemble de règles et de normes générales qui régissent les rapports entre les individus et définissent leurs droits et prérogatives, l'outil juridique peut permettre de définir un cadre aux décisions prises avec le vivant.

1 Repenser le droit

COMMENT EN TANT QUE DÉCIDEUR PEUT-ON FAIRE UN DROIT QUI SOIT FAVORABLE AU VIVANT, SACHANT QU'IL EST PENSÉ PAR ET POUR LES HUMAINS ?

"Le levier législatif est le seul qui soit contraignant"

Fanny Pilot-Storck - Enseignante Chercheuse & Responsable de l'organisation de formation réglementaire en expérimentation animale



Comment traduire juridiquement cette nouvelle conception selon laquelle l'humain n'est pas séparé, mais bien lié et inclus parmi le vivant ? L'idée est ici de reconnaître la dignité autonome du vivant et de respecter son intégrité au-delà de son aspect utilitaire. Dans ce cadre, le vivant cesse d'être un simple objet dépourvu d'existence légale et de droits, sporadiquement protégé dans l'intérêt de l'homme, pour devenir un sujet de droit qui peut être lésé par des actes humains (ex. fleuve Whanganui en N-Z, initiative du Parlement de Loire)

Marine Calmet - Avocate & juriste, Co-fondatrice Wild Legal



ENSEIGNEMENT

COMMENT DÉCRYPTER / TRADUIRE LES ENJEUX DU VIVANT, SACHANT QUE NOUS NE PRATIQUONS PAS LE MÊME LANGUAGE ?

"La voix du vivant pour le moment s'exprime à travers la science et la sagesse des habitants. Ces deux formes de savoir ne sont pour la plupart du temps pas prise en considération par la décision publique"

Marine Calmet - Avocate & juriste, Co-fondatrice Wild Legal



Plus que les efforts de traduction, il convient d'abandonner au maximum notre posture anthropocentrée. Il faut donc apprendre à prêter attention au vivant pour ce qu'il est intrinsèquement, pas pour ce qu'il est pour, avec, contre l'humain. Cet exercice permet de replacer l'humain au centre des vivants, à égalité et parmi les autres qu'humains. Cela nécessite de créer et de faire interagir de nouvelles connaissances et disciplines (chercheurs, sociologue, anthropologue, politique, designers...). Cette posture doit s'accompagner d'une acceptation du doute continu, permettant de faire évoluer chaque décision.

Guillian Graves - Fond & Designer - Big Bang Project



ENSEIGNEMENT

COMMENT FAIRE DES ESPÈCES NON-HUMAINES DES SUJETS DE DROIT, SACHANT QU'ELLES NE PEUVENT PAS EXPRIMER LEURS REVENDICATIONS ?

"La représentation politique pourrait se faire par des humains hyper-spécialisés par espèce (à long terme) avec un contrôle de la sérieux, de la sensibilité et de la connexion au vivant de chaque représentant"

Atelier Futurs Proches X Mouvement Désobéissance Fertile



Face à la difficulté de dialoguer directement avec les vivants autre qu'humains en visant la défense de leurs droits propres, la question peut se déplacer vers la prise en considération de leurs intérêts. Pour cela, et puisqu'il est impossible d'entrer en sensibilité avec tous les vivants, il est possible de désigner, selon des critères définis, des représentants "experts" du ou des vivants concernés par une action juridique.



IDÉE

COMMENT INSTAURER UN DEVOIR ENVERS LES NON-HUMAINS SACHANT QU'ILS NE PEUVENT PAS ÊTRE SUJET DE DROITS ?



IDÉE

Donner des droits aux animaux, en faire des sujets de droit n'a pas tellement de sens. C'est imposer des devoirs croissants des humains envers le vivant qui est primordial. Ce qui compte, c'est la prise en compte de la sensibilité, l'interprétation correcte des signaux de ces espèces et le soin de celles-ci. Devoir et connaissance plutôt que d'attribuer des droits.

2 Repenser l'éthique

COMMENT EN TANT QUE DÉCIDEUR ADAPTER NOS PROCESSUS JURIDIQUES ET POLITIQUES AU TATONNEMENT DE L'ÉTHIQUE ?

COMMENT DÉFENDRE LES COMMUNS ALORS MÊME QU'IL N'APPARTIENNENT A PERSONNE ?

"La propriété sur la terre est collective en Guyane : elle appartient à l'ensemble d'un groupe qui habite la terre et n'est jamais individuelle. Il n'y a pas d'appropriation."

Marine Calmet - Avocate & juriste, Co-fondatrice Wild Legal



Une autre piste consiste à ré-engager chaque acteur en lien avec le vivant. En poursuivant cette idée, Marine Calmet (juriste & avocate) développe l'idée des gardiens de la nature où chacun aurait un rôle à jouer. Les habitants et citoyens en intégrant les autres qu'humains dans le corps social (relation interspécies). L'État en mettant en place une gouvernance partagée avec les habitants du monde (humains et autres qu'humains). Enfin, les scientifiques, pour agir comme intermédiaires pour créer de la connaissance et la rendre accessible.



IDÉE

COMMENT ARBITRER LES QUESTIONS D'ÉTHIQUES, ENTRE INTÉRÊTS DU VIVANT ET BESOINS HUMAINS ?

Dans les courants éthiques, en France, ce qui est privilégié c'est la méthode "plus de bénéfique et moins de souffrance, quantitativement". C'est ce qui va permettre les expériences de gravité sévère sur les souris, si c'est au bénéfice de la recherche d'un traitement pour une myopathie qui touche beaucoup d'enfants humains.

Fanny Pilot-Storck



ENSEIGNEMENT

COMMENT ASSOULIR LA LOI AFIN D'EN FAIRE UN TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION PROPICE À DES CHANGEMENTS DÉSIRABLES ?

Le droit positif, celui que l'on vote à l'Assemblée Nationale, a beaucoup de mal à s'adapter car les élu.es qui votent ne sont pas à la page sur ces sujets. Il faut alors insister sur l'éducation et la sensibilisation des décideurs aux enjeux du vivant. Dans le même temps, il est essentiel de mettre en avant l'importance du droit coutumier, celui qui se forme dans les territoires, par l'usage et les relations entretenues au vivant. Le droit coutumier est un terrain d'expérimentation très fertile avec des effets presque immédiats.



ENSEIGNEMENT

COMMENT DURCIR LES LOIS DE PROTECTION DU VIVANT SACHANT QU'ELLES SONT INDISPENSABLES A LA SUBSISTANCE DE NOS SOCIÉTÉS ?

"Il faut laisser une plus grande place à la jeunesse dans le travail législatif, via des conventions citoyennes, des propositions de lois ou des amendements."

Lou Garcia - Fondatrice du projet Déclic



Le durcissement des lois de protection de l'environnement ne pourra advenir que lorsque les décideurs se seront saisis du caractère essentiel et retranscriront en acte le constat de notre dépendance au vivant. Pour cela, une alternative pourrait être de reconnaître de nouvelles jurisprudences dans l'appareil juridique afin de donner un cadre et des repères à des juges et procureurs souvent considérés en retard sur les questions liées au vivant. Enfin, Marine Calmet propose la création d'une **Haute autorité des limites planétaires**, garantissant la compatibilité des lois et projets avec les limites planétaires et pouvant s'opposer à des projets. Cela nécessite donc de s'armer scientifiquement avec des outils de mesure précis et de croiser de nombreux domaines comme le suggérait Guillian Graves



IDÉE

THÉMATIQUE AMÉNAGEMENT





Thématique aménagement

Aménager c'est définir comment on souhaite habiter un territoire : quelle vision, à quels besoins répondre quels usages permettre ... Très vite les aménagements peuvent se heurter aux intérêts du vivant, alors comment négocier avec ?

1 Réorienter les territoires

EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, COMMENT DÉFINIR LE TERRITOIRE DE DEMAIN ?

"Est-ce qu'il faut encore se développer ?"

Magali Mauger - Directrice adjointe de la communication à la DRIEAT



Alors que la loi Climat & Résilience a porté l'objectif Zéro Artificialisation Nette pour 2050, la tension entre préservation de l'environnement et choix d'un certain modèle de développement est toujours forte. Au sein de territoires écosystémiques l'enjeu des collectivités territoriales est de redéfinir ce qu'est habiter le territoire et de repenser l'empreinte environnementale des projets d'aménagement.

COMMENT HABITER AVEC LE VIVANT DANS LES MILIEUX URBAINS ?

Dans les villes, il est nécessaire de reconnaître et représenter l'écosystème naturel présent. Les villes doivent s'emparer de ces questions et s'interroger sur la place du vivant et des écosystèmes non-humains au sein de ces territoires. Quelle place est accordée aux non-humains comme habitants des villes ?

Certaines idées sont expérimentées comme la création de zones réensauvagées en milieu urbain, la préservation des habitats d'espèces animales, la création de couloirs de biodiversité mais aussi en permettant aux habitants de prendre soin de leur environnement comme avec le jardinage social et le prêt de parcelles aux habitants.

COMMENT CRÉER UNE COMMUNAUTÉ AUTOUR DES PROJETS DE TERRITOIRE ?

"Il faut recréer du liant dans les territoires"

Jérôme Baratier - Directeur de l'agence d'urbanisme de Tours



L'émergence d'un nouveau modèle de développement doit passer la représentation des relations écosystémiques des projets d'aménagement. Cela nécessite de mettre en lien, de rassembler l'ensemble des actants qui font territoire. Ce sont aux habitants d'un territoire de faire communauté pour définir ensemble la réorientation du territoire.

Faire communauté c'est créer du lien et permettre l'implication des habitants d'un territoire. Cela peut passer par la création d'aménagements destinés aux communs. Des instances comme une Fabrique de Territoires peuvent s'organiser pour explorer la réorientation des territoires et proposer des projets d'aménagement communs. Par exemple, à Tours, un projet de laboratoire de techniques culturelles avait été proposé pour permettre l'incubation de projets de recherche agricole en dehors du modèle conventionnel et permettre la formation des agriculteurs.

Les designers de territoire peuvent avoir un rôle important dans ce processus de réorientation en jouant le rôle d'interface entre plusieurs types d'agents et permettre la coopération.

2 Responsabiliser les aménagements

EN TANT QUE DÉCIDEUR-EUSE, COMMENT RÉORIENTER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS ?

"[à propos de l'empreinte environnementale] Ce n'est pas mon métier. Je ne suis qu'un exécutant. [...] Ma mission c'est de construire des ouvrages conformes à la réglementation."

Pierre Coppey - Président de Vinci Autoroutes



Le constat apporté par un acteur majeur des infrastructures, Vinci Autoroutes, est que leur responsabilité ne dépend que des contrats d'aménagement qui les lient aux décideurs publics. Autrement dit, ce serait aux décideurs publics de faire évoluer les critères des contrats d'aménagement mais aussi de redéfinir les besoins en termes d'infrastructures lourdes. Il faut continuer dans cette dynamique de rendre exigeantes les politiques publiques car elles sont motrices de transformations chez les acteurs de l'aménagement.

COMMENT REPRÉSENTER ET INTÉGRER LE VIVANT DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ?

Les intérêts du vivant, ainsi que ceux des autres actants, devraient être représentés et négociés à chaque étape de la décision publique. Les réseaux d'interdépendances au sein d'un milieu étant complexes, il est nécessaire de développer une expertise des collectivités à représenter le territoire et évaluer de manière systémique l'empreinte des projets d'aménagements.

Déjà lors de la production des documents d'orientation, il est nécessaire de pouvoir évaluer en amont et de manière systémique l'empreinte environnementale des projets et visions envisagés, notamment en termes d'usages permis. Pour cela, il est nécessaire d'engager plus les actants pour leur permettre de s'exprimer et décider du futur qu'ils souhaitent habiter.

De plus, il est nécessaire que ces documents ne restent pas figés - comme ceux de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). En effet, entre la signature d'une DUP et la réalisation de l'aménagement beaucoup de temps peut se passer. Pendant ce temps, de nouvelles connaissances peuvent voir le jour et changer le caractère d'utilité publique ou la qualification des impacts écosystémiques. Il serait donc intéressant de pouvoir revenir de manière fluide sur les contrats délégués aux concessionnaires et exploitant des aménagements.

Puis en renforçant les réglementations liés aux projets d'aménagement, comme le fait d'avoir un écologue présent dans les projets d'aménagement ou les conditions pour définir le caractère d'utilité publique des infrastructures.

Enfin en donnant les moyens humains, techniques et financiers aux pouvoirs publics pour conduire des enquêtes publiques et des études d'impact des projets d'aménagements.

COMMENT TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE DES ENJEUX ET ÉCLAIRER LA DÉCISION PUBLIQUE

"Les conventions climats sont la preuve de leur efficacité. Des dispositifs où les gens prennent le temps de s'approprier la connaissance et de débattre."

Stéphane Cordobes - Conseiller-expert ANCT & Chercheur associé à l'école urbaine de Lyon



Aujourd'hui le manque de formation et l'incapacité de nombreux élus et services techniques à disposer d'un regard systémique sur les projets d'aménagement les empêchent d'aborder la question de l'empreinte environnementale de ces derniers. Il est nécessaire de créer des dispositifs éduco-politiques pour permettre aux décideurs publics et aux membres des instances de décision de s'accaparer des enjeux et de pouvoir décider en ayant un regard global sur les projets d'aménagement.

Il est aussi nécessaire d'encourager et permettre le partage d'expériences entre collectivités territoriales et acteurs de l'aménagement pour rendre compte des différents aménagements de protection de la biodiversité pouvant être réalisés.

"Par rapport à la connaissance du territoire, il y a un grand travail de cartographie sur les régions qui est indispensable"

Bastien Martin - Technicien en milieu naturel au PNR de Loire-Anjou-Touraine



Connaître le territoire, permettre d'avoir un état des lieux de celui-ci à travers la cartographie :

- cartographier les relations d'interdépendance
- créer des jumeaux numériques de bassin versant

Développer un langage commun pour faire dialoguer ensemble biodiversité, citoyens, experts et représentants politiques :

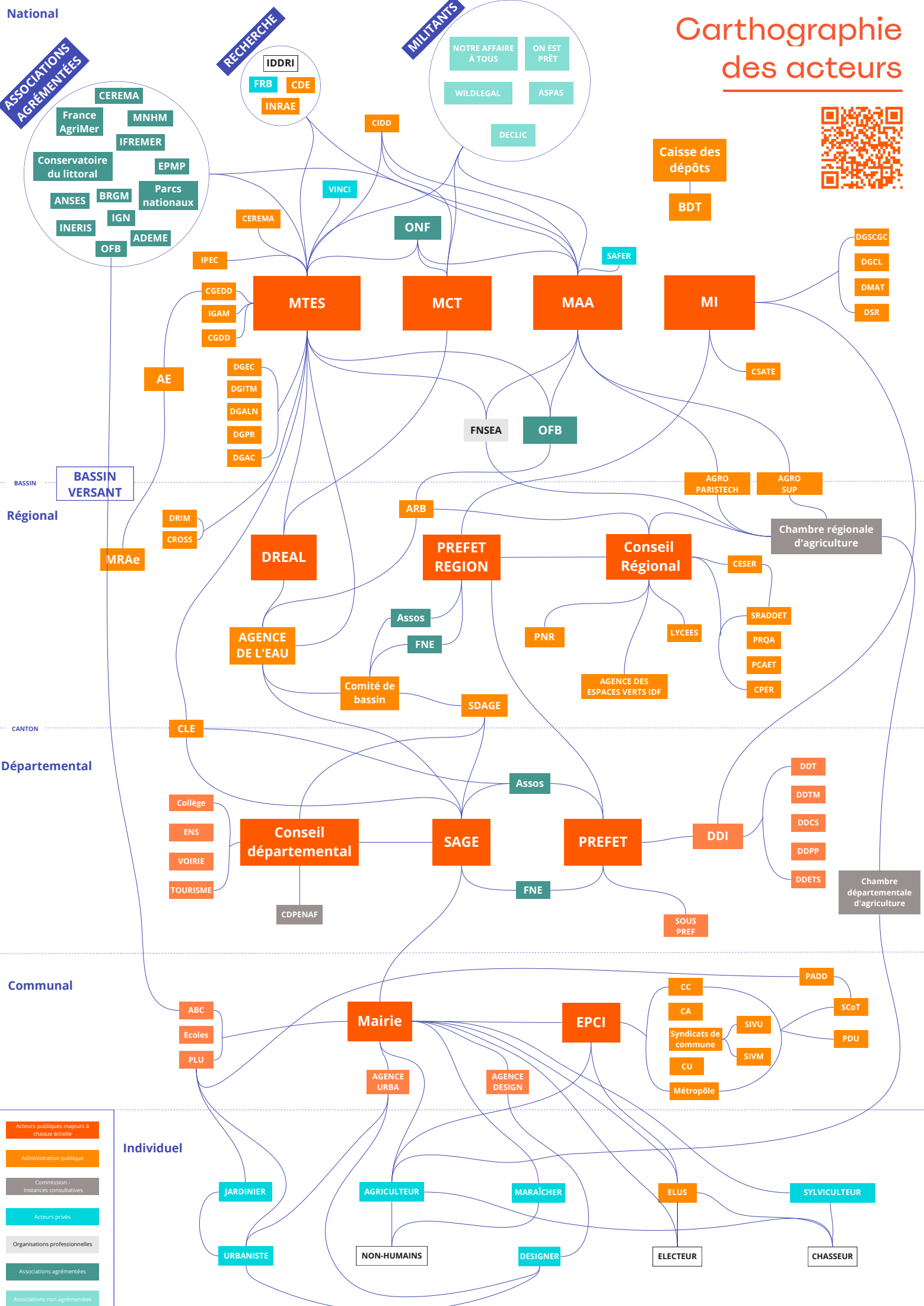
- Rendre les controverses accessibles au public
- Sensibiliser et former les acteurs politiques
- Créer des dispositifs de transmission de données des scientifiques aux citoyens et décideurs :
 - Mettre en place un système d'informations national d'espaces durables et le rendre accessible et interprétable facilement par tous les acteurs



ASSOCIATIONS AGRÉMENTÉES

RECHERCHE

MILITANTS



Acteurs publics majeurs à chaque échelle

Administration publique

Commission - Instances consultatives

Acteurs privés

Organisations professionnelles

Associations agrémentées

Associations non agrémentées

